







**BULLETIN**D'INFORMATION

Numéro 1 • Février 2014

Sommaire : Le point sur le projet / Les faits saillants du sondage / Prochaines étapes

# LE POINT SUR LE PROJET

Le projet Espaces est maintenant bien engagé. Nous pouvons désormais dresser l'état de situation grâce aux résultats d'un sondage que la firme JFL Consultants a effectué à notre demande. Cette première phase était incontournable pour l'équipe du projet. C'était l'occasion de connaître les pratiques qui ont cours dans différents milieux en matière d'espaces de jeu dans les parcs. Les données recueillies contribueront grandement à élaborer des outils pour faciliter la planification, la conception, l'aménagement et l'entretien des espaces publics de jeu libre dans les parcs.

# LES FAITS SAILLANTS DU SONDAGE

Plus de 360 municipalités ont répondu au questionnaire du sondage, dont la répartition par taille est assez représentative de la répartition réelle au Québec. Comme le questionnaire avait été envoyé à toutes les municipalités du Québec, soit 1 111, le taux de réponse est excellent (24 %), témoignant d'un intérêt certain pour les espaces de jeu. En parallèle, un autre sondage a été effectué auprès des CPE du Québec, auquel 270 établissements ont répondu. On a là aussi un excellent taux de réponse, soit 19 %.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont pris le temps de répondre au questionnaire. Non seulement les réponses seront-elles très utiles, mais le taux de réponse est aussi un formidable encouragement pour l'équipe du projet Espaces.

Le sondage avait pour objectif principal de dresser un portrait des pratiques actuelles et des besoins émergents en matière de planification, de conception, d'animation et d'entretien des espaces de jeu. Voici d'abord les principaux constats qui ressortent au niveau des municipalités.

# Répondants

La très grande majorité des répondants (69 %) travaillent au service des loisirs de leur municipalité et 26 % à la direction générale; 6 % sont des élus.

## Responsabilité de la planification et de l'aménagement des espaces de jeu

Le service des loisirs n'est responsable des espaces de jeu dans les parcs que dans 36 % des cas. Dans les petites municipalités, c'est surtout la direction générale, mais le portrait d'ensemble fait voir d'autres services, par exemple les travaux publics (21 %), l'urbanisme (13 %) et les espaces verts (6 %). Bref, une grande disparité!

### Planification des espaces de jeu

55 % des municipalités n'ont pas de plan directeur spécifique des espaces de jeu dans les parcs. Cette valeur augmente dans les milieux ruraux. Quand on planifie, c'est surtout à partir des demandes de la population (42 %), de la volonté politique (37 %) ou en vertu de décisions administratives (43 %). L'analyse entre très peu en jeu, seulement 14 % des répondants ont répondu qu'ils font une analyse pour planifier leurs espaces de jeu. Les petites municipalités semblent moins outillées pour la planification, la conception et l'aménagement. Par ailleurs, la majorité des municipalités prévoient faire des travaux de rénovation, de mise aux normes ou d'aménagement dans un futur proche.







#### Connaissance du milieu

Si on analyse peu les besoins, c'est que l'on connaît peu ou mal le milieu. Seulement 50 % des répondants ont une idée du nombre de jeunes de 0 à 12 ans résidant dans leur municipalité.

#### Évaluation des espaces de jeu

Les municipalités évaluent en très grande majorité la qualité de l'entretien et l'aspect sécuritaire des espaces de jeu, mais seulement 17 % évaluent leur fréquentation.

#### Populations prises en considération

Les espaces de jeu sont destinés surtout aux 2-12 ans. Pour 37 %, les besoins des tout-petits (0-2 ans) sont peu ou pas importants.

### Répartition du budget pour les parcs et financement

En moyenne, les deux tiers du budget vont à la planification, à la conception et à l'aménagement des espaces de jeu, tandis que le tiers va à leur entretien. Ce budget est généralement puisé pour moitié à même le budget de fonctionnement régulier et alimenté par diverses autres sources. La moitié des grandes et des moyennes villes ont recours au Fonds parcs, mais la moitié des petites et des très petites municipalités ne connaissent pas cet outil de financement.

#### **▶** Ententes scolaires-municipales

La moitié des municipalités disent avoir des ententes avec des établissements scolaires, alors que 41 % n'en ont pas et que 9 % ne savent pas. Les ententes en vigueur incluent dans 96 % des cas l'utilisation d'un parc-école, dans plus de 65 % des cas l'aménagement et l'entretien du parc-école, enfin dans 58 % des cas elles incluent le financement.

#### Ententes municipales-CPE

Ces ententes sont très rares : seulement 4 % des répondants ont dit avoir des ententes avec les CPE concernant les espaces de jeu libre.

### Ressources pour la conception des espaces de jeu

La majorité des grandes et des moyennes municipalités ont des ressources internes qui participent à la conception des parcs. La majorité des petites et des très petites municipalités n'en ont pas. Ces ressources internes sont surtout des ressources en loisirs. Dans les petites, les moyennes et les grandes villes, il y a aussi un ingénieur. Les grandes villes semblent être les seules à pouvoir compter sur les services d'un architecte paysagiste. Enfin, on note que plus la municipalité est grande, plus elle fait appel à des services externes pour la conception des parcs. Les fabricants sont très présents en tant que ressource externe.

#### ▶ Formation des ressources à la norme CAN/CSA-Z614 Aires et équipements de jeu

35 % des répondants disent que leurs employés ont reçu cette formation, mais 11 % disent que non et 37 % ne savent pas. On ignore, dans le cas des ressources formées, de qui et où ces dernières ont reçu leur formation.

#### Inspection, entretien et rénovation des espaces de jeu

Ce sont principalement des employés qui exécutent ces tâches.

#### Surveillance

Dans plus de 80 % des municipalités, personne n'exerce de surveillance particulière des aires de jeu.

#### Principaux défis et besoins

Les défis le plus fréquemment mentionnés sont le manque de ressources humaines (45 %) et de ressources spécialisées (21 %). Et 12 % affirment que les parcs ne sont pas une priorité chez eux. La majorité accueilleraient fort bien des outils pour les aider à planifier, concevoir, aménager et entretenir des espaces de jeu. Plus spécifiquement, on désire des outils simples et faciles d'accès, principalement un guide général, un guide d'aménagement et un guide d'entretien. On ne dédaignerait pas non plus un logiciel conçu à ces fins.







# Du côté des CPE

Voici maintenant quelques constats

- Une forte majorité des établissements (79 %) fréquentent un parc de 500 mètres.
- à l'égard des aires de jeu est élevé. Toutefois, seulement 40 % des
- 88 % des CPE ne participent pas à l'aménagement des espaces de jeu et 92 % ne participent pas à leur
- 69 % des CPE n'ont fait aucune demande à leur municipalité au cours des trois dernières années et 82 % n'ont pas été consultés par
- La quasi-totalité des responsables de garde en milieu familial utilisent un espace de jeu à proximité.
- Les répondants des CPE mentiond'aménagement (pour maximiser l'espace, rendre les équipements conformes aux stades de développement de l'enfant, etc.) et de conseils d'experts ou d'idées intéressantes. On aimerait bien s'inspirer de ce qui



# PROCHAINES ÉTAPES

Le double sondage faisait partie de la première étape du projet Espaces. Il a permis de poser les bases et d'identifier les besoins des milieux. Nous pourrons ainsi mieux articuler les projets-pilotes qui constitueront la pièce de résistance de la deuxième étape.

Un comité de sélection formé de membres du comité aviseur du projet Espaces a choisi les huit milieux de ces projets-pilotes parmi 46 candidatures reçues. Nous serons bientôt en mesure de dévoiler les municipalités retenues.

Entre-temps, nous poursuivrons notre analyse des sondages, ainsi que celle de la documentation déjà disponible sur les parcs municipaux, les espaces de jeu, le développement de l'enfant, les normes de sécurité et les divers milieux que le projet Espaces se doit de mobiliser. Outre les municipalités et les CPE, le milieu scolaire est concerné de même que tous les autres milieux de vie des jeunes.

Au niveau municipal, il faudra décortiquer les responsabilités de chaque service à l'égard des parcs et espaces de jeu, tout en tenant compte de la taille de la municipalité. Il faudra étayer l'importance des politiques et des plan directeurs de façon qu'ils définissent des orientations aptes à offrir des environnements plus stimulants pour faire bouger les jeunes et favoriser leur développement sur tous les plans.

Le projet Espaces préconise d'ores et déjà le travail en partenariat entre les différents milieux dans lequel évolue l'enfant afin d'optimiser les moyens de lui procurer le meilleur environnement possible pour son développement.

Nous avons constaté dans le sondage auprès des municipalités que l'analyse n'est pas une pratique courante, même quand vient le temps de concevoir de nouveaux espaces de jeu ou d'en réaménager certains. Nous devrons mieux comprendre la dynamique actuelle qui préside à la planification de ces espaces pour offrir des outils d'analyse plus complets qui prennent mieux en compte les besoins des populations et les environnements dans lesquels évoluent les jeunes.

Les municipalités ont presque toutes des projets de travaux dans leurs parcs, pour lesquels elles sont prêtes à investir d'importantes ressources financières et humaines. Il est clair que des outils d'appoint pour faciliter la conception et l'aménagement d'aires de jeu adéquates, sécuritaires et populaires seraient d'une utilité incontestable.

Les huit projets-pilotes qui débuteront en mars permettront de valider un démarche de formation de ressources et de conception d'outils. En fin de projet, nous pourrons ainsi offrir à toutes les communautés du Québec un cadre de formation et des outils appropriés sur les espaces de jeu dans les parcs.